





Audience ministérielle du 11 juin 2020

Avec le secrétaire d'Etat en charge des transports, JB Djebbari :

Plan de relance, PLF 2021, réformes : quelles priorités ?



Bien avant le confinement et la crise sanitaire, le ministre des transports avait invité les organisations syndicales représentatives pour une série d'échanges en bilatéral.

La FSU, en l'état actuel du risque sanitaire, (et sous réserve du respect des consignes sanitaires du PRA-M) a choisi de maintenir ce rendez-vous placé en amont du plan de relance et des choix budgétaires pour 2021 qui impacteront les missions et les moyens de notre pôle ministériel ... dans l'espoir de convaincre!

La FSU voulait mettre en avant et entendre le ministre sur :

- Les moyens du pôle ministériel, en particulier les effectifs, en amont de son rendez-vous le 4 juillet avec G. Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics, sur le projet de loi de finances (PLF) 2021 et les lettres de cadrage budgétaires. Nous lui avons remis notre dossier factuel démontrant à quel point notre pôle ministériel est la première victime des politiques de rigueur depuis sa création, avec les réorganisations incessantes et les pertes de compétences en corollaire des baisses d'effectifs.
- L'ambition attendue en termes de **politique des transports** comme composante d'une politique environnementale ambitieuse et résiliente et la force d'une fiscalité environnementale comme outil d'incitation aux changements.
- Projet de loi 3D, RRN 20-30, réformes du secteur maritime, ANCT, ... : autant de <u>réformes du monde d'avant</u> dont l'objectif premier est de répondre aux baisses d'effectifs, passées ou futures ! Maintenus ou pas ?
- Le plan de relance économique post Covid-19: Un plan de relance qui réponde aux urgences écologiques et sociales passe nécessairement par une révolution des politiques sur le transport en inversant le cours des réformes de manière à ré-impulser une politique des transports basée sur l'intermodalité et les modes alternatifs au transport routier. Une ambition pour un futur ministère de la reconstruction ?...

Le ministre a évoqué les priorités qu'il a remontées à l'arbitrage du Président de République : frêt ferroviaire, trains de nuit, petites lignes, l'avion vert et le développement d'une filière de production d'hydrogène décarbonée, le dossier des routes nationales non concédées et gestion de la fin des concessions autoroutières. Son leitmoitiv : la souveraineté industrielle verte.

La FSU a pointé l'absence des voies navigables, tout en soulignant à quel point VNF pouvait être un acteur majeur en termes de mobilité durable, pour autant qu'on tourne le dos aux politiques d'externalisation et qu'on investisse dans les canaux secondaires comme alternative locale sur des transports de faible amplitude. Elle a souligné la qualité de ses agent-es de terrain et l'importance de leur reconnaissance.

La FSU a rappelé que l'expertise routière développée au CEREMA était un facteur de contrôle et de modération des coûts de construction indispensable. Elle a aussi rappelé que comme nous l'avions prédit, la création du CEREMA avait nui aux capacités d'étude et d'expertise en matière d'urbanisme et de la ville durable, sujets revenus sur le devant de la scène avec cette crise sanitaire. Au regard des courbes d'effectifs la création du CEREMA ressemble surtout à un démantèlement.

Elle a également pointé la nécessité de booster le plan vélo et demandé à modifier le décret sur le forfait mobilité durable, en particulier pour réintroduire la possibilité de cumuler le forfait avec une prise en charge par l'employeur des abonnements de transport en commun, possibilité qui préexistait avec l'IKV.

La FSU a également exposé au ministre :

- Son attente de réponses sur le réseau des écoles, la formation et la place de la recherche dans notre pôle ministériel ;
- Un premier bilan de la gestion de la crise covid-19 dans notre pôle ministériel :
 - impréparation, confusion et défaut de dialogue social qui ont prévalu en période de confinement, tout en soulignant cependant la mobilisation de la DRH ministérielle;
 - effet dévastateur de la gestion dogmatique des congés ;
 - > nécessité de bien définir les missions essentielles avant la prochaine crise ;
 - les conséquences à moyen ou long terme de la crise : importance de l'action sociale, conséquences sur les collectifs de travail, ressentis différents, équipements, formation, égalité professionnelle,
 - réviser la charte des temps, le télétravail...;
 - > ne pas discriminer à l'avenir les agent-es placées en ASA (entretien professionnel, avancement, promotion ...).

Deux points marquants dans les propos du ministre : Un désaccord de fond avec la FSU sur la nécessité de taxer les transports aériens. Une volonté de concentrer son énergie sur des actions et des projets à impact de court terme, tout en rappelant que dans son domaine la planification à long terme est indispensable.

Au terme de cette audience :

Un débat riche sur les orientations de notre ministère en matière de transport et de mobilité durable, mais où la question des moyens reste suspendue aux décisions de Bercy.

Pas de réponses précises... mais pouvait-on en espérer ?

La vocation de ce rendez-vous était d'exposer les inflexions attendues sur les politiques du pôle ministériel, particulièrement dans le domaine de compétence du ministre, de nature à améliorer les conditions de travail des agent-es : missions, moyens, organisation.

L'exprimer au moment où se préparent les orientations budgétaires et en termes de relance nous paraissait indispensable.

L'avenir nous dira si nous avons été entendus!